

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 13

Artikel: La cuisinière de Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 1^{er} avril 1882.

Une communication très curieuse a été faite dernièrement à la Société de biologie de Paris, relativement à l'attitude gardée parfois, après la mort, par des soldats frappés sur le champ de bataille. Voici quelques faits choisis parmi les plus singuliers, observés par les médecins dans différents pays. Dans le Missouri, après la bataille de Belmont, un soldat, âgé de 40 ans, avait été atteint au front par un coup de feu. Il fut trouvé agenouillé, la main gauche tenant encore le canon du fusil, dont la crosse était appuyée contre un tronc d'arbre ; le corps était dans un état de rigidité absolue.

Dans un autre combat, un groupe, appartenant aux armées du Nord, tomba à l'improviste sur des cavaliers des Etats du Sud. Ceux-ci n'étant pas en nombre, sautèrent à cheval et parvinrent à s'échapper, à l'exception d'un d'entre eux qui resta debout, le pied gauche dans l'étrier, le droit posant à terre, la main gauche tenant la crinière du cheval et la tête tournée du côté de l'ennemi, comme le regardant venir.

On lui cria de se rendre, et, le voyant immobile, on s'approcha et on put constater qu'il était mort, frappé de deux balles, dont l'une avait pénétré par la tempe droite, tandis que l'autre avait traversé la poitrine.

Le cheval n'avait pas bougé, son cavalier ayant négligé de le détacher du piquet.

Dans la guerre de 1870, des faits semblables ont été observés sur les champs de bataille. Un soldat français, frappé au moment où il allait charger son fusil, était tombé en avant, conservant parfaitement sa position, la main gauche soutenant le canon du fusil, la droite se trouvant au point de la charge.

Un cheval, auquel un obus avait arraché la colonne vertébrale dans la région du cou, était resté dans l'attitude d'un animal qui va sauter : les jambes de devant repliées, celles de derrière fortement étendues.

Malgré de nombreuses expériences pratiquées sur des animaux, il n'a pas été possible de déterminer la véritable cause de ce phénomène ; la plus probable semblerait consister dans des contractures musculaires, à la suite de lésions du cervelet. Cette rigidité instantanée peut, paraît-il, se pro-

duire également pendant la vie, causée par le bruit inattendu d'une détonation, par des sons de cloche, ou tout autre effet attaquant inopinément une partie du système musculaire.

La cuisinière de Paris.

Un journal donne le portrait suivant de la cuisinière de Paris :

« La cuisinière est le rouage essentiel de l'administration domestique ; elle réalise ce qui fut l'idéal de M. Thiers ; elle ne règne pas, mais elle gouverne ; elle reçoit ses ordres, mais elle les exécute quand et comme il lui fait plaisir. Presque indépendante dans les relations avec l'extérieur, elle exerce dans son sanctuaire une autorité absolue, contre laquelle ses camarades des deux sexes n'ont garde de s'insurger, n'oubliant pas que c'est elle qui verse à boire et qui distribue les morceaux. Avec quelque teinture de l'art qui a illustré Carême, son despotisme s'étend jusqu'à la salle à manger, où l'on se montre plein de condescendance pour ses incartades. — « Catherine me vole outrageusement, me disait une maîtresse de maison, j'en ai la preuve, mais elle fait de si bons salmis ! »

Dans la déconfiture de la domesticité qui caractérisera notre époque, ce rouage essentiel est naturellement le plus malade.

Avec de la corde de pendu dans sa poche, on peut encore rencontrer un valet fidèle, une camériste sage et discrète. La cuisinière inaccessible aux tentations de l'anse du panier est un être légendaire, la pierre philosophale des gens de maison ; d'aucuns l'ont trouvée, on le dit. Personne ne l'a vue.

Non-seulement c'est une concussionnaire que, volontairement, vous introduisez chez vous, mais une concussionnaire convaincue de la parfaite légitimité de ses malversations, prête à affronter la question pour soutenir qu'elle a le devoir de vous plumer tout comme le poulet dont elle va faire une fricassée.

Son fanatisme sur ce chapitre va si loin, qu'au moment d'entrer en place, à la pauvre bourgeoise manifestant l'intention d'aller quelquefois au marché, elle riposte effrontément et superbement : « Point d'affaires. »

Ceci ne serait rien encore, mais, pour maintenir son droit au vol dans toute son intégrité, dans tout son lustre, elle n'hésitera jamais à faire une purée

de vos goûts, de vos désirs, de votre volonté comme de votre santé.

Vous avez commandé un saumon, vous mangerez du turbot, par cette seule raison que, l'arrivage de ce dernier poisson ayant été considérable, votre cuisinière peut, sans invraisemblance, vous compter quinze francs ce qui lui en a coûté huit.

Soucieux de la pureté de votre beurre, vous le faites venir directement d'Isigny ; mais comme Mlle Catherine, qui a le sou du franc, tient essentiellement à retourner chez ses marchands, votre provenance directe rancira rien qu'en la regardant, et, rendu malgré vous au régime de la margarine, vous apprendrez à en faire vos délices.

Vous avez une faiblesse pour le café, mais, comme il agite trop violemment le système nerveux de la délicate personne que vous avez à votre service, il faudra vous faire à l'arôme de la chicorée, par lequel elle corrige les principes surexcitants du moka.

Passons sur certains désagréments subsidiaires : la trouvaille, dans un buffet, d'un sapeur ou d'un pompier ; ceci est de l'histoire ancienne, l'armée a considérablement perdu de son prestige auprès de la corporation du pot-au-feu ; mais nous avons plus perdu que gagné à son effacement dans ces cœurs inflammables ; le premier bouillon est maintenant réservé à quelque aimable jeune homme à casquette de soie, dont l'introduction dans votre domicile n'est pas toujours sans péril.

Après avoir parcouru ces lignes, nos lectrices éprouveront sans doute une douce joie en pensant que dans notre pays, où les cuisinières sont de vrais modèles de soumission, de sagesse et de bonté, nous n'avons pas à redouter de pareils inconvénients.

Un facteur dans l'embarras.

C'était dans l'hiver de 1871 ; une énorme couche de neige recouvrait la terre, et la petite maison de David G..., adossée contre un rocher sur la lisière du bois de Vernand, était complètement ensevelie. Heureusement que ses hôtes avaient suffisamment de provisions, et notamment un petit tonneau de vin nouveau qui leur faisait prendre en gaité les rigueurs de la saison.

Le facteur de la localité avait depuis plusieurs jours un paquet adressé à son ami David, qu'il avait été dans l'impossibilité de porter à destination, aucun chemin n'étant ouvert de ce côté-là. Enfin, un froid glacial vint tout-à-coup congeler la neige et faciliter sa tâche. Il se met donc en route, tantôt glissant sur les pentes, tantôt enfonçant jusqu'aux genoux. Arrivé à l'endroit où se trouvait cette maison isolée, il ne put en apercevoir que l'extrémité de la cheminée, les portes et les fenêtres ayant disparu. Il allait revenir sur ses pas et remporter son paquet, lorsque tout-à-coup il lui vint une idée. Faisant un petit détour, il arrive sur le toit de l'habitation, se penche sur la cheminée et crie :

— Es-tu là, David ?...

— Oui, que je suis là, ... je déjeûne.

— Eh bien, tiens, voilà un paquet qui vient de Lyon ; ... tu signeras au printemps.

Et, disant cela, il lance le colis dans le trou enfumé.

Les couteaux coupent l'amitié.

Ce dicton est employé pour signifier qu'il ne faut jamais faire présent d'un couteau ni d'un objet coupant ou perçant, comme s'il y avait à craindre qu'une fatalité fût attachée à un pareil cadeau, et que la personne qui le reçoit dût s'en servir un jour contre celle qui le donne, ainsi que le font supposer plusieurs exemples tragiques, parmi lesquels on cite le fait suivant arrivé dans une buanderie :

« Un enfant, à qui son frère avait donné un couteau, l'en frappa au cœur dans une dispute, en présence de leur mère, occupée de son lessivage. Celle-ci, hors d'elle-même, se précipita sur le meurtrier et le fit tomber dans une cuve d'eau bouillante ouverte presque au niveau du sol ; puis elle se pendit de désespoir, et le père, rentrant chez lui, expira subitement à la vue d'un si grand désastre. »

Du reste, la superstition sur laquelle le dicton est fondé ne fait pas redouter seulement de sanglantes discordes, mais des infortunes plus ordinaires, comme l'infidélité, l'abandon et l'oubli. On sait que, pour conjurer le danger qu'on court à faire des présents de cette espèce, il faut exiger, en retour, quelque petite pièce de monnaie des personnes qui les reçoivent. Mais pourquoi une petite pièce de monnaie peut-elle empêcher les couteaux donnés de couper l'amitié ? — C'est, à ce qu'on prétend, parce qu'elle supprime le don, en y substituant l'échange dont elle est le gage.

Le roi Gambrinus.

Dans ce moment où les amateurs se régalaient de la bière de mars, on lira peut-être avec intérêt quelques détails de la légende de Gambrinus, regardé, en Allemagne, comme l'inventeur de la bière. Une vieille tradition lui donne pour père le roi allemand Marsus et pour épouse Isis ; on lui attribue aussi la fondation des villes de Cambrai et de Hambourg ; *Gambrivium* est en effet une des dénominations latines de cette dernière ville.

La tradition voulant qu'Isis ait été l'épouse de Gambrinus, il se pourrait très bien que celui-ci ait été initié aux mystères de la fabrication de la bière par Osiris, auquel Diodore de Sicile en attribue l'invention primitive.

Gambrinus jouit, chez tous les peuples dont la bière est la boisson habituelle, d'une incontestable popularité. L'Allemagne, la Suisse allemande, les pays scandinaves, l'Irlande, etc., se plaisent à rendre hommage à cet illustre bienfaiteur de l'humanité buvante. A léna et dans quelques autres villes universitaires de l'Allemagne, les étudiants élisent chaque année un *Bierkœnig*, qui jouit de l'insigne honneur de pouvoir placer sa chaise immédiatement au-dessous du portrait de Gambrinus. Celui qui consomme le plus de bière est de droit appelé à la royauté « cervoisienne », et ce souverain, dont l'autorité est absolue, règle tout ce qui concerne la consommation des bières et le maintien du bon ordre dans le temple de Gambrinus.

Dans toutes les contrées où l'art de la brasserie est en honneur, le portrait du prétendu roi belge fait partie du mobilier de l'estaminet. Malgré la variété de ces portraits, le type est toujours le même : c'est une figure de chevalier flamand du moyen-âge, orné d'insignes royaux ou ducaux, et qui tient dans ses mains une coupe de bière mousseuse. Des vers, dont voici la traduction, servent ordinairement de légende à ce portrait :

« Gambrinus étais-je nommé de mon vivant, roi de Flandre et de Brabant ; j'ai fait de l'orge le malt et j'ai imaginé d'en brasser la bière. C'est pourquoi messieurs les brasseurs peuvent dire, à bon droit, qu'ils ont un roi pour maître. Nous mettons au défi